

# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DÉCEMBRE 2023

**Étaient Présents** : MM. VAN GOETHEM H, PEUVOT, BOONE, FERNANDES, HAREN, DECAUX , LE LAGADEC, VAN GOETHEM E, DEBUIRE , LIEVIN, HOLLINGUE, GALLAND.

Monsieur BEUGER donne pouvoir à Monsieur HOLLINGUE.

Madame BARBIER donne pouvoir à Madame BOONE.

Monsieur GRISON donne pouvoir à Monsieur FERNANDES.

Monsieur VAN GOETHEM Hubert soumet le compte rendu de la précédente séance. Madame BOONE demande qu'il soit rajouté dans la délibération concernant le P.A.D.D. les deux points suivants :

- Mobilité : une concertation indispensable dans l'intercommunalité entre les bourgs relais et les communes avoisinantes doit être réalisée.
- Hydraulique : réflexion sur les turbines pulsatoires sachant que les 3 vallées possèdent des rivières.

## **DÉLIBÉRATION A LA SUITE DE LA CONCERTATION REALISEE DÉFINISSANT LES PARCELLES A INCLURE EN ZAEnR**

Monsieur Le Maire donne lecture du mail reçu de Monsieur BRABANDER (seule et unique réponse à la concertation des habitants). Il en ressort les points suivants :

- Reproche : pourquoi une loi de mars 2023 nous ait porté connaissance seulement dix jours avant la fin de la concertation ? Monsieur le Maire répond qu'il n'ait en possession de cette demande du gouvernement que depuis début novembre avec une réponse obligatoire à apporter avant le 31 décembre 2023.

- Loi APERE : sensibilisation aux énergies renouvelables :

- Monsieur BRANBADER préconise de concerter les habitants d'Estrées sur Noye impactés principalement par le projet éolien. Monsieur le Maire rappelle qu'il a reçu les élus de ce village en mairie il y a plus de deux ans et que d'autre part, les habitants d'Estrées étaient invités aux réunions publiques.

- Monsieur BRABANDER propose de programmer une commande groupée pour le photovoltaïque. Le conseil municipal approuve cette démarche.

- Monsieur BRABANDER développe sur la méthanisation : si effectivement c'est un bon procédé pour la gestion des ordures ménagères, il est dommage que ce process utilise des terres agricoles. Madame BOONE considère qu'il ne s'agit pas d'une utilisation des terres agricoles en priorité.

- Monsieur BRABANDER suggère de réaliser une réunion publique en présence de l'ADEME sur les énergies renouvelables. Le conseil municipal ne s'y oppose pas.

Monsieur FERNANDES et Madame LIEVIN précisent ici que le délai de réponse nous a été imposé par les services de l'état et que d'autre part l'état n'accompagne pas les communes dans la réflexion de cette délibération (pas de document source à exploiter).

Monsieur FERNANDES suggère de ne pas inclure le projet éolien dans les parcelles à inclure en ZAEnR afin de prendre en considération les propos transcrits dans la concertation. Le conseil municipal n'est pas favorable à cette demande. Madame LIEVIN propose de voter cette suggestion, elle précise qu'elle ne prendra pas part au vote. Les élus impactés par le projet à savoir Madame BOONE, Messieurs VAN GOETHEM Eric et Hubert, et Monsieur BEUGER ne voteront pas également.

Avant de délibérer sur les ZAEnR , Monsieur le Maire propose de zoner le photovoltaïque sur l'ensemble du territoire de la commune.

Vote :            Pour : 8 voix  
                     Contre : 2 voix

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **CADEAUX DE FIN D'ANNÉE**

Madame HAREN rappelle qu'en cette fin d'année il y a lieu de prévoir les cadeaux de fin d'année pour les seniors ( à partir de 63 ans au 31/12/2023) et les salariés de la commune.

Madame LIÉVIN , trésorière du comité des fêtes, propose une participation du comité à hauteur de 50 %.

Après discussion, le conseil décide par 13 voix pour et 2 contre d'accepter la proposition.

### **ENTRETIEN CITY STADE**

Madame HAREN signale que certains jeux sont endommagés. Monsieur le Maire fera le nécessaire auprès des services municipaux. Il aimerait également que quelques arbres ombrageux soient plantés à proximité de ce City stade.

### **VŒUX DU MAIRE ET DÉPART EN RETRAITE DE MR CAPLAIN YVES**

Monsieur le Maire précise que la cérémonie des vœux et le pot de départ en retraite de Monsieur CAPLAIN Yves auront lieu le vendredi 5 janvier 2024 à 19H30.

### **INVESTISSEMENT T.B.I.**

Monsieur le Maire rappelle qu'une demande de subvention D.E.T.R a été accordée et que celle ci n'est valable que jusqu'en début d'année 2024. Il interroge le conseil pour savoir si l'investissement doit être réalisé. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

### **SIGNALÉTIQUE KINESITHERAPEUTE**

Monsieur FERNANDES, à la demande de Monsieur GRISON demande où en est ce dossier. Monsieur le Maire répond que plusieurs devis sont à l'étude mais que pour le moment les montants sont trop élevés.

### **SECURITE**

Monsieur FERNANDES signale qu'un poteau en béton à l'angle de la rue Paul Bert et la rue Guynemer est en très mauvais état. Un signalement sera fait à E.R.D.F.

### **BOITE A LIVRES**

Madame LIEVIN déclare que la boîte à livres confectionnée par les agents municipaux aidés de Monsieur DELORME André est très jolie mais que néanmoins il faudrait y rajouter une signalétique en y inscrivant « Boîte à livres » pour que celle-ci soit plus visible.

## DEFIBRILLATEUR

Monsieur DECAUX interroge l'assemblée sur l'état d'avancement de l'installation du défibrillateur. Monsieur le Maire dit avoir programmé les travaux. Cet appareil sera installé sur la façade de la salle polyvalente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.